

LES BREVES

n°64

CALENDRIER

22 février

Don du sang

27 février

Grand débat

19 heures

Foyer communal

15 mars

Ouverture du Club Bouliste

30 mars

Waggis Run

ASD



Conseil municipal du 19 décembre 2018

Monsieur le Maire évoque la mémoire de M. Jean-Pierre FREY, Adjoint Honoraire, décédé il y a quelques jours, M. FREY a effectué cinq mandats de conseiller municipal, dont trois en qualité d'adjoint aux affaires forestières et à l'eau potable. Le Conseil municipal lui exprime sa reconnaissance pour son engagement et présente à sa famille ses très sincères condoléances.

AFFAIRES FORESTIERES

Le programme des travaux et l'état des ventes de bois destinés à ONF Energie seront examinés par la Commission Forêt. Les lots de bois sur pied seront quant à eux marqués début janvier.

Approbation de la modification des statuts du SIGFRA :

Par délibération en date du 7 novembre 2018, le Conseil syndicat du SIGFRA a approuvé la modification de ses statuts qui s'inscrit dans les évolutions législatives et réglementaires. Les changements apportés aux statuts sont les suivants :

La mission de la commercialisation des bois est confiée à l'ONF,

Le Syndicat assurera uniquement la Gestion de la main-d'œuvre,

Les modalités de calcul de participation annuelle au SIGFRA sont modifiées compte tenu de ces nouvelles dispositions.

AFFAIRES D'URBANISME

SAFER appel de candidature

Le conseil municipal donne son accord pour répondre à un appel à candidature de la SAFER, pour l'achat d'une parcelle boisée de 6 ares 76 située dans le périmètre de captage des sources.

M. le Maire présente une facture de l'entreprise de peinture LINO pour la réfection du couloir desservant les appartements au dessus de la Mairie d'un montant de 3489.60 € TTC.

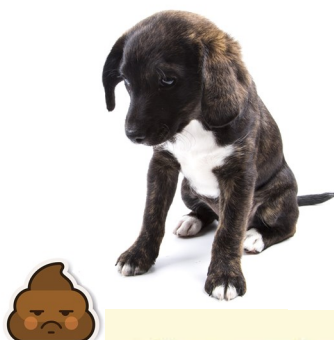
COMMUNAUTE des COMMUNES

La communauté des communes a vocation à reverser à la commune le montant des produits de fiscalité professionnelle perçus par cette dernière l'année précédant celle de la 1ère application du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), en tenant compte du montant des transferts de charges opérés entre l'EPCI et la commune.

En 2018, la CCS se voit transférer les compétences GEMAPI par toutes les ex Communautés, hormis la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach, et « Périscolaire » par l'ex Communauté de Communes du Jura Alsacien. La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a approuvé son rapport en date du 10 juillet 2018.

Le Conseil Communautaire a validé un calcul des Attributions de Compensation, le Conseil Municipal approuve ce calcul qui s'élève à 76 800.00 € et valide la régularisation entre l'attribution de compensation provisoire 2018 et l'attribution de compensation définitive.

**N'ATTENDEZ PLUS QU'IL RAMASSE
À VOTRE PLACE !**



**LOTS DE COPEAUX
DISPONIBLES**

Inscriptions en Mairie

**Un geste simple
pour préserver nos trottoirs
et espaces verts**

1



On met la main
dans un sac plastique
et on le retourne, ...

... on attrape l'heureuse création
de son chien ...

2



... et on jette le tout
dans la poubelle la
plus proche.

Facile !

3



AFFAIRES GENERALES

Le logement n° 2 situé au-dessus de la mairie est attribué à M. Cyril BOUBET et Mme Sandrine MINGOT à compter du 01 janvier 2019, le loyer est fixé à 500.00 € par mois et à 130.00 € de charges.

Motion en faveur du maintien des services de proximité de l'hôpital St-Morand d'Altkirch

Le Conseil Municipal condamne la piste envisagée de transformer la maternité d'Altkirch, en centre de périnatalité et la possible fermeture du service des urgences.

Il rappelle l'importance des hôpitaux de proximité ainsi que l'attachement de tous à ces services et demande à l'ARS d'apporter des précisions sur leur avenir et de construire avec les représentants du personnel, les médecins libéraux, l'ensemble des professionnels de santé, les élus, la direction du GHRMSA, etc. un véritable projet de territoire pour garantir une offre de soins adaptée et durable dans notre bassin de vie.

Le grand débat national

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

INVITATION

Le grand débat national – Durmenach y participe !

Nous avons le grand plaisir d'inviter les Durmenachoises et les Durmenachois à participer à un débat au sein de notre commune. Cette réunion d'initiative locale est un temps d'échange défini dans le cadre du grand débat national pour que toutes les citoyennes et tous les citoyens puissent échanger, s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement. Cette réunion donne la priorité à l'expression citoyenne. Elle est transparente et participative.

Le grand débat national à Durmenach aura lieu :

Quand : Mercredi, 27 février 2019 à partir de 19h

Où : Foyer communal de Durmenach

De quoi s'agit-il ? Depuis la fin de l'année 2018, le mouvement des « gilets jaunes » remue la France toute entière. Une des solutions proposées par le Gouvernement pour désamorcer la situation est un grand débat national autour de thèmes et de questions clés.

Lors de la soirée du 27 février, nous vous proposerons de réfléchir à ces sujets et de développer ensemble des réponses aux questions posées dans la lettre du Président de la République <https://granddebat.fr/>.

Ce débat organisé localement par Yves Erhart, sera animé et alimenté par vos contributions, vos propositions et vos attentes autour de thèmes essentiels comme la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté ainsi que l'organisation de l'Etat et des services publics.

Ne manquons pas cette belle occasion de participer à ce mouvement national et devenons en tant que citoyens de notre commune, actrices et acteurs, en contribuant à ces réflexions. Nous comptons sur vous ! Le résultat de notre travail sera transmis au Gouvernement d'ici au 15 mars 2019 et les habitants de notre commune seront bien sûr informés des résultats.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site <https://granddebat.fr/>.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette réunion !

Dominique Springinsfeld

Maire de Durmenach



25 mai 2019




 Journée
Citoyenne
 Nous comptons sur vous !!!

